N°22 janvier 2021

Bulletin Municipal de la Commune d'Encourtiech.
Contact : Tel/Fax 05 61 66 71 77 Messagerie : mairie.encourtiech@orange.fr

Il est arrivé de Chine et nous a pourri l'année 2020. Il est microscopique, et pourtant on n'a vu que lui durant ces quelques mois écoulés. On l'a cru parti en fin de printemps, et voila qu'à l'automne il réapparaît !
Sale année que cette année du « Rat » dans le calendrier Chinois. 2021 sera l'année du « Buffle », toujours d'après le même calendrier. Souhaitons que le Buffle piétine le Rat, et que ce rongeur ne s'en relève pas. Il va peut-être nous empêcher de manger ensemble la traditionnelle galette, mais ça ne sera que partie remise et on se rattrapera plus tard ! Ce qu'il ne nous empêchera pas de faire, tout de même, c'est de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021.
Il va nous falloir rattraper le temps perdu….

Sécurisation « Pont du Nert »

Lors du Conseil Municipal du 13 novembre, il a été débattu de la nécessité, ou non, de sécuriser le lieudit le « Pont du Nert ». Plusieurs remarques font état de la vitesse excessive de certains usagers à hauteur de ce croisement qui dessert la vallée du Nert. Le Conseil Municipal, très partagé sur ce sujet, n'a pris aucune décision allant dans ce sens. En effet, ce tronçon est classé route départementale et appartient donc au Conseil Départemental de l'Ariège, qui en a limité la vitesse à 70 km/h, et la règlementation l'empêche d'aller au-delà. La seule solution possible étant la création (administrative) d'une agglomération sur ce secteur en englobant la zone urbanisée et de limiter la vitesse à 50 km/h. Mais cette opération à un coût et nul ne peut garantir son efficacité.
Afin de nous aider dans notre réflexion, nous vous encourageons à nous communiquer votre avis sur ce sujet, et surtout de la pertinence de limiter la vitesse à 50 km/h sur ce secteur. N'hésitez pas à nous contacter, les remarques des usagers ne pouvant que nous aider dans notre réflexion.

Jacques Bénazet nous a quitté.

A 75 ans, Jacques est parti. Déjà deux ans pendant lesquels avec courage et discrétion il luttait contre la maladie. Mais elle a eu raison de lui. Pendant 23 ans il avait été le maire de notre commune, de 1983 à 2008. Un quart de sa vie consacré à prendre en charge la destinée de la commune d'Encourtiech. Nous nous souviendrons longtemps de lui et il vivra toujours dans la mémoire de ceux qui l'ont connu.

Nouvelle secrétaire

C'est dorénavant Nadège Durand qui vous accueillera au secrétariat de mairie à partir du 1er janvier 2021. Déjà en fonction dans les mairies de Taurignan Castet, Moulis, Montfa et Montgauch, elle assurera les permanences à la mairie d'Encourtiech aux heures suivantes :

Mardi de 14 h à 19 h
Jeudi de 8 h à 12 h

Un changement, donc dans les heures d'ouverture de la mairie, cela pour permettre à Nadège de pouvoir s'adapter aux horaires des mairies où elle travaille.

Recensement

Il aurait du avoir lieu, pour notre commune du 20 janvier 2021 au 21 février…. Il a donc fallu préparer tous les fichiers adresse des habitants de la commune afin que l'agent recenseur puisse identifier tous les domiciles et les habitants susceptibles de se chauffer devant les cheminées de ces habitations en cette période hivernale. Tâche d'autant plus compliquée qu'après l'opération d'adressage postal, toutes les adresses ont changé ! Jacqueline Sainte-Croix, deuxième adjointe et pour l'occasion, coordinatrice des opérations de recensement, dûment mandatée par le Conseil Municipal, s'est attelée à cette tâche ingrate de répertorier, dans un premier temps, toutes les nouvelles adresses pour les faire correspondre aux anciennes adresses communiquées par l'INSEE.
Et le 26 novembre, l'info est tombée ! Encore un coup du virus ! Par mesure de sécurité le recensement est reporté à 2022 ! Peu importe que Jacqueline ait usé ses verres de lunettes pour lire les innombrables nouveaux numéros de maison et les nouvelles plaques de rues ! Peu importe qu'elle ait usé deux ou trois stylos (payés par le contribuable) pour noter toutes les nouvelles adresses. De tout cela, le virus asiatique, depuis peu nationalisé, s'en fou !
On arrête tout et on recommence l'année prochaine !
Quelle patience……..

Le courrier des lecteurs

Catherine Clémencet du hameau de Soum, nous prie d'insérer :
« Peut-être une info a couru sur la commune comme quoi Soum aurait monté une « chatterie », car régulièrement, quand c'est la saison des naissances félines, nous nous retrouvons avec un, ou plusieurs chatons abandonnés sur les bras !
Au lieu de reporter le problème des naissances sur les autres, il serait plus utile et responsable de régler le problème en amont, à savoir stériliser les chats. Enfin, je pense ! »

11 novembre 2020, galette 2021

Annulées, toutes ces initiatives que nous avions pris l'habitude de partager ensemble. Le vilain petit virus est passé par là, avec toutes les conséquences que tout le monde connaît !
Quelles que soient les mesures gouvernementales tendant à alléger le dispositif du confinement, nous ne prendrons pas la responsabilité de regrouper plusieurs dizaines d'habitants de la commune. Mieux vaut sacrifier temporairement un usage, plutôt que de prendre le risque, si minime soit-il, de sacrifier des vies La santé est un bien trop précieux.

Commission chemins ruraux

Après une première réunion le 19 septembre, le Covid a stoppé net toutes les bonnes volontés. Toutefois, le Conseil Municipal a entériné par délibération la création de cette commission composée de dix membres, qui sera présidée par Jean-Luc Contaccoli et qui aura pour mission, dans un premier temps à réfléchir sur *« la pertinence de rouvrir certains chemins ruraux tombés en désuétude et d'en proposer les modalités d'entretien ».*
Dès que le virus aura quitté notre territoire, Jean-Luc reprendra contact avec les membres de cette commission.

Collecte des encombrants

L'intercommunalité en charge de la collecte des encombrants, nous a communiqué les jours de collecte pour l'année 2021 concernant notre commune.
Cette collecte aura lieu les 23 mars, 18 mai, 6 juillet, 28 septembre, et 30 novembre.
Préalablement à cette collecte, vous devez remplir une fiche de collecte et la communiquer, soit à la mairie, soit au service en charge de la collecte (service.dechets@couserans_pyrenees.fr) au plus tard le vendredi précédent la collecte.

Effacement des réseaux

Enfin, tout est branché ! Au Coch les réseaux électriques et téléphoniques ont tous été dissimulés ou enterrés et surtout raccordés aux abonnés. Les anciens poteaux bois doivent être démontés dans les prochains jours, et après quatre années d'attente cette opération verra sa fin !

La suite au prochain numéro……